



TOUTES ET TOUS ENSEMBLE EN GRÈVE LE LUNDI 6 MARS 2017

APPEL INTERSYNDICAL HAUTS-DE-FRANCE

Dans un contexte d'austérité budgétaire, de baisse des effectifs et d'augmentation de la charge de travail, **la dégradation des conditions de travail s'amplifie.**

Nous le vivons au quotidien : course à la productivité, externalisation, réorganisations, heures supplémentaires voire écrêtées, multiplication des contrats précaires...

Aujourd'hui Pôle emploi est en danger : suppression des A2S, réduction et dégradation du métier d'indemnisation, externalisation de l'assurance chômage, diminution drastique des fonctions support (DT, DR, DPSR) et appui gestion (PAG), nouvelle segmentation du métier des Conseillers à l'emploi (CEP/suivi/...), dématérialisation importante et non anticipée (NPDE, Emploi Store, mail.net, DSN,...) et lancement de « Bob emploi », qui va se développer et engendrer des conséquences inévitables pour le personnel et les usagers, accroissement de l'externalisation et de la privatisation de nos missions.

Et demain : réduction du nombre d'agences, régionalisation, privatisation, **plan de licenciement ?**

C'est pourquoi, toutes les organisations syndicales régionales appellent les personnels de Pôle emploi des Hauts-de-France à se mobiliser massivement pour obtenir :

- La fin de tout processus de Régionalisation et de privatisation, la défense du caractère public et national de Pôle emploi,
- La défense de nos missions de service public et de protection sociale collective dans le cadre du régime d'assurance chômage, le maintien des activités de Pôle emploi telles que prévues par la loi de fusion du 13/02/2008,
- L'arrêt de la sous-traitance et la ré-internalisation de toutes nos activités,
- La reconnaissance et l'évolution de tous nos métiers dans le respect de nos expertises, qualifications et identités professionnelles,
- Le maintien des effectifs et l'embauche de tous les personnels en CDI,
- L'amélioration de nos conditions de travail et de la qualité du service rendu aux usagers (demandeurs d'emploi, entreprises, salariés,..),
- Une augmentation générale des salaires et traitements (point d'indice et point salaire),
- La conciliation de la vie professionnelle et personnelle pour tous les salariés : des formations au plus proche des territoires, le respect des accords en vigueur (OATT).

**POUR LA DEFENSE DE NOS MISSIONS,
DE NOS MÉTIERS ET DE NOS EMPLOIS!
TOUS EN GREVE LE 6 MARS 2017**